



03 89 54 92 58
06 86 31 37 42
19 bld Alfred Wallach
68100 MULHOUSE
snu68@snuipp.fr
<http://68.snuipp.fr/>



1er syndicat dans le 1er degré au niveau national et départemental

Le SNUipp-FSU 68 m'informe aujourd'hui, je le renforce et me syndique en [cliquant ici!](#)

Mail aux écoles du vendredi 10 juin 2022

Sur notre site : <https://68.snuipp.fr/article/mail-aux-ecoles-du-vendredi-10-juin-2022>

Sommaire :

Pourquoi adhérer au SNUipp-FSU?

1. Les mesures actées par l'inspecteur d'académie lors du CTSD du 10 juin 2022
2. Les mesures particulières actées lors du CTSD du 10 juin 2022
3. EILE et LSU : pas d'urgence
4. L'actualité sur notre site

Pourquoi adhérer au SNUipp-FSU?

Tout simplement pour être plus fort collectivement et agir ensemble pour défendre l'école, nos droits et notre métier. C'est aussi être accompagné-e et défendu-e par les représentant-es du personnel du SNUipp-FSU.

66% de la cotisation sont remboursables sous forme de crédit d'impôt.

Alors n'hésite plus, en quelques clics le tour est joué. <https://adhérer.snuipp.fr/68>

1. Les mesures actées par l'inspecteur d'académie lors du CTSD du 10 juin 2022

Les propositions de mesures de carte scolaire actées en CTSD le 10 juin 2022 sont parues.

Vous pouvez les consulter sur notre site : <https://68.snuipp.fr/article/carte-scolaire-rentree-2022-toutes-les-mesures-actees-en-ctsd-juin-2022>

Les écoles concernées par une mesure ont reçu un mail spécifique.

A noter que toutes les situations de Mulhouse et de Colmar – Ouest seront réexaminées à la rentrée.

2. Les mesures particulières actées lors du CTSD du 10 juin 2022

Aux mesures générales actées par le CTSD s'ajoutent différentes mesures particulières, vous pouvez les consulter sur notre site :

https://68.snuipp.fr/IMG/pdf/ctsd_du_10_juin_2022_mesure_particulières.pdf

3. EILE et LSU : pas d'urgence

Lors du CTSD le FSU-SNUipp a soulevé la question de l'intégration des résultats des élèves en EILE aux LSU et de la circulaire qui y réfère. Le FSU-SNUipp a dénoncé la nouvelle charge de travail imposée aux directeurs.trices par cette circulaire. Le DASEN a admis que l'intégration de ces compétences dans le LSU n'était de la première urgence et que cela pouvait être repoussé à l'année scolaire prochaine. Dont acte : pas d'intégration inutile et chronophage !

4. L'actualité sur notre site

Enquête sur les conditions de formation des PES

<https://68.snuipp.fr/article/enquete-sur-les-conditions-de-formation-des-pes>

Bilan des années Blanquer : le métier n'attire plus

<https://68.snuipp.fr/article/bilan-des-annees-blanquer-le-metier-n-039-attire-plus>

<https://www.snuipp.fr/actualites/posts/annees-blanquer-crise-inedite-du-recrutement>

**C'est grâce aux cotisations des syndiqué.es que le SNUipp-FSU 68 peut apporter des réponses à
tes questions et renforcer le collectif.**

Pour retrouver toutes les informations du SNUipp-FSU 68

Consulte notre [site](#) et abonne-toi à notre page [Facebook](#).